**Devoir IEP**

**Vous analyserez à l’ide de ces documents l’évolution du rôle de l’Etat dans l’après-guerre.**

**Document n° 1 : extraits des mémoires de Charles de Gaulle**
Dans ses mémoires Charles de Gaulle rappelle quelques grands traits du gouvernement de la France après la Seconde Guerre mondiale.

*On peut dire qu’un trait essentiel de la résistance française est la volonté de rénovation sociale. Mais il faut la traduire en actes. Or, en raison de mes pouvoirs et du crédit [*[*1*](http://librecours.eu.free.fr/spip/spip.php?article419#nb1)*] que m’ouvre l’opinion, j’ai les moyens de le faire. [...] Étant donné que l’activité du pays dépend du charbon, du courant électrique, du gaz, du pétrole et dépendra un jour de la fission de l’atome, que pour porter l’économie française au niveau qu’exige le progrès ces sources doivent être développées, qu’il y faut des dépenses et des travaux que seule la collectivité est en mesure d’accomplir, la nationalisation s’impose.
Dans le même ordre d’idée, l’État se voit attribuer la direction du crédit. En effet, dès lors qu’il lui incombe de financer lui-même les investissements les plus lourds, il doit en recevoir directement les moyens. Ce sera fait par la nationalisation de la Banque de France et des grands établissements de crédit. [...]
Enfin, pour amener l’économie nouvelle à s’investir, c’est-à-dire à prélever sur le présent afin de bâtir l’avenir, le « Haut-commissariat au Plan d’équipement et de modernisation » sera créé pendant cette même année. Mais il n’y a pas de progrès véritable si ceux qui le font de leurs mains ne doivent pas y trouver leur compte. Le gouvernement de la Libération entend qu’il en soit ainsi, non seulement par des augmentations de salaires, mais surtout par des institutions qui modifient profondément la condition ouvrière. L’année 1945 voit refondre entièrement et étendre à des domaines multiples le régime des assurances sociales. Tout salarié en sera obligatoirement couvert. Ainsi disparaît l’angoisse, aussi ancienne que l’espèce humaine, que la maladie, l’accident, la vieillesse, le chômage faisaient peser sur les laborieux. [...] D’autre part, un système complet d’allocations familiales est alors mis en vigueur.*

Source : Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre, Le Salut, 1944-1946*, Plon, 1959.

**Document 2 : affiche de promotion de la sécurité sociale en 1945.**

